



PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Le PAC est un avis public destiné à informer les fournisseurs qu'un ministère ou organisme gouvernemental a l'intention d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le programme canadien de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) a recueilli des données dans l'océan Arctique pour soutenir la délimitation des limites extérieures du plateau continental étendu. Le 23 mai 2020, le Canada a déposé une demande relative à l'océan Arctique auprès de la Commission des limites du plateau continental (CLCS) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et il doit en exposer les grandes lignes au siège de l'ONU à New York. Le gouvernement fédéral a demandé à Ressources naturelles Canada (RNCan) de préparer, au cours de la prochaine année, la présentation requise pour la demande du Canada relative à l'océan Arctique et de la présenter à la CLCS dans un proche avenir. Afin d'atteindre cet objectif, RNCan doit passer un marché pour des services visant à appuyer la préparation de l'exposé général destiné à la CLCS.

Le présent marché vise à retenir les services d'experts-conseils pour :

1. aider à préparer l'exposé du Canada à la séance plénière de la Commission des limites du plateau continental relatif à sa demande sur l'océan Arctique;
2. collaborer de façon constante avec l'équipe de l'UNCLOS sur les questions relatives aux deux demandes déposées à la CLCS par le Canada.



Le fournisseur doit :

3. collaborer avec l'équipe canadienne de l'UNCLOS pour préparer les graphiques et le texte, au besoin, afin d'appuyer la préparation et l'achèvement de l'exposé du Canada sur l'océan Arctique;
4. contribuer aux projets réalisés avec Geocap et ArcGIS qui sous-tendent la demande relative à l'océan Arctique et qui serviront lors de l'exposé;
5. offrir des avis sur l'interprétation et l'application de l'article 76 de l'UNCLOS dans le cadre de l'exposé relatif à l'océan Arctique;
6. participer aux réunions de planification et d'étape de l'équipe pour préparer et achever l'exposé du Canada relatif à l'océan Arctique;
7. participer à une réunion sur l'exposé à Ottawa (Ontario);

8. prendre part à la délégation canadienne au siège de l'ONU à New York lors de la plénière pertinente de la CLCS.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé de capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

a. Expérience :

- Expérience de la collaboration à des projets réalisés à l'aide de Geocap et ArcGIS relativement à la délimitation des limites extérieures du plateau continental étendu au-delà de 200 milles marins utilisés dans la préparation de demandes à la Commission des limites du plateau continental.
- Expérience de la collaboration aux programmes canadiens de l'UNCLOS visant à préparer la demande sur l'océan Arctique relative à la délimitation du plateau continental étendu au-delà de 200 milles nautiques et à fournir des conseils à ce sujet.
- Expérience de la préparation de l'exposé du Canada sur l'océan Atlantique à l'intention de la Commission des limites du plateau continental de l'ONU.
- Expérience de la prestation de conseils relatifs à la préparation générale aux séances plénières de la Commission des limites du plateau continental de l'ONU.
- Expérience de la collaboration avec la Commission des limites du plateau continental de l'ONU pour le processus d'examen de demandes par des programmes nationaux relatifs à la délimitation du plateau continental étendu au-delà des 200 milles nautiques.
- Expérience de la prestation de conseils relatifs au programme du plateau continental étendu du Canada pour l'océan Atlantique et l'océan Arctique.



b. Connaissances et expertise :

- Connaissance des logiciels Geocap et ArcGIS et de l'application de produits de données en vue de préparer des demandes relatives à la délimitation du plateau continental étendu au-delà de 200 milles nautiques.
- Connaissance de la demande du Canada sur l'océan Arctique déposée auprès de la Commission des limites du plateau continental de l'ONU en mai 2020.
- Connaissance et compréhension de la géologie marine.
- Connaissance de l'article 76 de l'UNCLOS en ce qui concerne la délimitation du plateau continental étendu. Lien : http://www.un.org/depts/los/convention_agreements/texts/unclos/unclos_f.pdf

c. Formation universitaire :

- Le candidat doit détenir un diplôme de deuxième cycle universitaire (M. Sc. ou Ph. D.) dans le domaine des sciences de la Terre (géophysique, géologie) décerné par une université ou un collège reconnu.

4. Accords commerciaux

Le présent marché est assujéti aux accords commerciaux suivants :

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA);
Accord de libre-échange Canada-Chilli
Accord de libre-échange Canada-Colombie
Accord de libre-échange Canada-Honduras
Accord de libre-échange Canada-Corée
Accord de libre-échange Canada et le Panama
Accord sur le commerce intérieur (ACI);
Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC).

5. Marché réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Sans objet.

6. Ententes sur les revendications territoriales globales

Sans objet.

7. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance



Nous avons l'intention de traiter directement avec le fournisseur mentionné au paragraphe 13 ci-après, car à notre connaissance, il est le seul fournisseur qui satisfait aux critères obligatoires énoncés au paragraphe 3 ci-dessus.

Si le Canada reçoit un énoncé de capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour montrer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans le présent PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

8. Exception au *Règlement sur les marchés de l'État*

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour le présent marché en vertu du paragraphe :

- 6(d) — « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

Le fournisseur désigné, GeoLimits, est le seul fournisseur qui satisfait à l'ensemble des critères énoncés au paragraphe 3 ci-dessus.

9. Exceptions ou raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité

Les exceptions ou les raisons suivantes justifiant le recours à un appel d'offres limité sont invoquées en vertu de :

l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), alinéa 1016(2)b);

l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), alinéa 506(12)b);

l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), alinéa XIII(1)b).

10. Titre de propriété intellectuelle

Le Canada compte conserver le titre de toute propriété intellectuelle découlant du marché proposé.

11. Durée du contrat

La période du contrat s'étendra de la date d'attribution du contrat au 31 mars 2021, avec la possibilité que le contrat doive être modifié.



12. Coût estimé

La valeur maximale estimée du contrat est de 114 770,00 \$ CA, taxes incluses.

13. Nom et adresse de l'entrepreneur proposé

GeoLimits Consulting
14, chemin Condor
Bedford (Nouvelle-Écosse) B4A 3K9

14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et disponibles pour fournir les services et biens décrits dans le préavis peuvent présenter un énoncé de capacités par écrit, de préférence par courriel, à la personne dont le nom figure dans le préavis, au plus tard à la date de clôture de celui-ci. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences annoncées.

15. Date de clôture

Notre date limite pour la réception d'un énoncé de capacités est le vendredi 15 mai 2020 à heure de 14 :00 heure avancée de l'est .

16. Responsable du contrat

Kaeli McCarthy
580 rue Booth
Ottawa, Ontario
K1R 5J6

Téléphone: 343-292-6693
Courriel : Kaeli.mccarthy@canada.ca